



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
des Membres du Comité Directeur
Rochefort, le 09 décembre 2019**

Excusés : Michel Armengol, Audrey Cankovic-Allard, Benjamin Delannoy-Gadoulean, Chantal Le Floc'h, Vivian Roux, Yannick Tirateau

Ordre du jour :

- Bilan comptable de la saison 2019
- Préparation de l'Assemblée Générale 2019 : samedi 1^{er} février 2020
- Budget prévisionnel 2020
- Bilan pour les membres du bureau de la saison 2019
- Projets 2020
- Résultats sportifs de la saison 2019 (Chpt. De France ...)
- Questions diverses – Tour de table



Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE
Tél : 06 30 67 73 34
Courriel : contact@tiralarc17.fr
Web : <https://www.tiralarc17.fr>



Bilan comptable de la saison 2019 :

A la date du 08 décembre 2019, nous avons un bilan comptable de -1101,74 €, mais le CD17 est en attente des versements de :

- 2010 € de la FFTA
- de prestations de service pour l'école de Chevanceaux et du CDOS
- il restera à payer le salaire de Roland Riou de novembre (APSL 17)

Les comptes seront définitivement clos le 31/12/2019.

Recettes :

Le montant des recettes est inférieur aux prévisions 2019, dû en partie à la diminution de l'ordre de 20% du nombre de licenciés par rapport à l'an dernier (1022 licenciés pour la saison 2018/19).

Les subventions de l'ANS (ex CNDS) de 4120€ et de la DDCS de 1500€ sont en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Les subventions allouées par le Conseil Départemental 17, de l'ordre de 3000€, sont elles en baisse.

Les prestations de service sont elles par contre en baisse par rapport à l'an dernier.

Dépenses :

Les prévisions de dépense pour cette année étaient de 3760€, il s'avère que nous avons dépensé moins, malgré l'augmentation des charges de personnel : 15 000 € de dépensés pour un budget prévisionnel de 12 900€.

Préparation de l'Assemblée Générale 2019 :

L'Assemblée Générale du CD17 se tiendra le samedi 1^{er} février 2020 à Aigrefeuille D'Aunis. La Présidente du club des Archers Aigrefeuillais a déjà été contactée par Fernande Mattéra pour la mise en place de cette journée.

Le prix du repas sera de 20€ par personne.

Horaires :

- 09H30 : accueil des participants
- 10H30 : Présentation par Yannick Tirateau du projet « LABEL »
- 11H00 : interventions des différents intervenants
- à l'issue : remises des récompenses aux médaillés des Championnats de France, Coupe de France et TNJ.



Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE

Tél : 06 30 67 73 34

Courriel : contact@tiralarc17.fr

Web : <https://www.tiralarc17.fr>



Les différents documents préparatoires devront être finis pour la semaine 03 au plus tard, et le tout envoyé à Fernande Mattéra pour mise en page du document définitif, avant finalisation, validation et envoi.

Prévisions pour l'année 2020 :

Pour l'année prochaine, le budget prévisionnel est de 35 300€ auxquels s'ajoutent 13 000€ de contributions volontaires. Pour rappel, l'année dernière le budget prévisionnel était de 28 700€.

Bilan pour les membres du bureau de la saison 2019 :

Tout s'est déroulé comme prévu, rien de particulier à noter.

Projets 2020 :

Idem que l'année dernière :

- stages, périscolaires
- groupes départementaux jeunes et adultes arc classique
- centres de loisirs à démarcher

Prise en compte des recommandations de la Commission Sportive du 15 mars 2019 (cf. annexe 1 du PV de la réunion du CD17 du 08 avril 2019), à savoir :

- la formation fédérale
- les stages
- le groupe départemental

Questions diverses – Tour de Table :

Valérie Gaborit :



Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE

Tél : 06 30 67 73 34

Courriel : contact@tiralarc17.fr

Web : <https://www.tiralarc17.fr>



Nous signale que le calendrier pour la saison extérieure 2020 est terminé.

Les TNJ auront lieu cette année les 17/18/19 avril (lieu non connu), les 15/16/17 mai à St Jean de Védas (limitrophe de Montpellier) et les 05/06/07 juin à Vagney, non loin de Gérardmer.

Demande à Raymond Bissay de finaliser la convention et le règlement de prêt de matériel du CD17 afin de les présenter lors de l'AG à l'ensemble des clubs.

Apporte un éclaircissement au sujet des maillots CD17, la Présidente propose :

- les maillots seraient portés par les intervenants du CD17 lors de représentations officielles (remise de récompenses ...)
- concernant les maillots du groupe départemental, la question reste en suspens à ce jour.
- La possibilité de distribuer des goodies (stylos, porte-clefs ...) lors de championnats départementaux, toute discipline confondue.
- Prise de contact avec la société Subli'team (<http://www.subliteam.fr/boutique/87-collection-tir-a-l-arc>) pour un prix de l'ordre de 23€ par maillot à partir de 10 pièces.

Roland Riou :

Nous informe de la demande du lycée de Surgères pour une intervention au profit des classes de 6^{ème} lors de la semaine olympique. Faire rédiger un devis pour 2 matinées.

Nous rappelle la mise en place d'un groupe de 8 archers pour une journée de pratique dans les clubs de Surgères, Nieul et Pons. Le prix demandé sera de 27€ par archer pour la journée.

Donatien Martineau :

Nous signale le manque de soins apportés aux Chronotirs : dégradations, LED arrachées, etc. La révision et la remise en état d'un jeu de Chronotirs est de 300€. A ce titre, la participation forfaitaire sera désormais de 20€ pour la saison sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

Le Secrétaire-Adjoint

Raymond Bissay



La Présidente

Valérie Gaborit



Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE

Tél : 06 30 67 73 34

Courriel : contact@tiralarc17.fr

Web : <https://www.tiralarc17.fr>

